

DÉPARTEMENT de
la Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 19 septembre 2024

DATE DE CONVOCATION
13 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf septembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice ESPINOSA, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DAN COURT, Mme Nathalie SEGUIN, M. Jean-Luc AUCLAIR, M. Daniel CHETTA, M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, M. Laurent FAIVRE (suppléant de M. Simon GEVREY), Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Olivier GAUTHRON, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN, M. Alain LEFEVRE (suppléant de M. Guy MORELLE), M. Martial MATHIRON (pouvoir de Mme Sylvie CHASTRUSSE), M. Martial PARIZOT, Mme Rachelle PETIT, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU (pouvoir de Mme Maité COUBAT).

Étaient absents : Mme Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE (suppléé par Alain LEFEVRE), Mme Nathalie ANDREOLETTI, M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir à M. Martial MATHIRON), Mme Rolande CHRETIEN (suppléante de M. Bernard NAVILLON), M. Michel CLÉMENT (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), Mme Maité COUBAT (pouvoir à M. Claude VERDREAU), Mme Marie-Françoise DUPAS (suppléée par M. Michel CLÉMENT), M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence SCHERRER, M. Simon GEVREY (suppléé par M. Laurent FAIVRE), M. Roland GOUJON, M. Patrice LIEBELIN (suppléant de M. Bernard SOUBEYRAND), M. Paul MURANO (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), M. Bernard NAVILLON (suppléé par Mme Rolande CHRETIEN), Mme Christine NIRLO, Mme Stéphanie PEPIN (suppléante de M. Emmanuel PONTILLO), M. Emmanuel PONTILLO (suppléé par Mme Stéphanie PEPIN), M. Jean-Emmanuel ROLLIN, Mme Laurence SCHERRER (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX), M. Bernard SOUBEYRAND (suppléé par M. Patrice LIEBELIN).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent CROUZIER, 3^{ème} Vice-président délégué aux Finances, aux Moyens Informatiques, aux Personnels et à la Modernisation de l'Administration.

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	21
VOTANTS :	24

Délibération n°19/09/2024/09

Objet : Modification n°2/2024 de la composition par désignation de nouveaux membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
Vu, l'article 1609 nonies C, IV, du Code Général des Impôts (CGI),
Vu, les statuts de la Communauté de Communes actuellement en vigueur,

Il est rappelé que les groupements soumis au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) ont l'obligation d'instaurer une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). Cette commission contribue à garantir l'équité financière entre les Communes et la Communauté de Communes en apportant la transparence et la neutralité des données financières. Elle a pour rôle principal de procéder aux évaluations financières liées aux transferts de compétences entre la Communauté de Communes et ses communes membres.

Cette commission est créée, conformément aux dispositions du IV de l'article 1609 nonies C du CGI, entre la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise et ses communes membres.

Il est rappelé qu'en vertu des délibérations n°08/09/2020/03, portant « Désignation des membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) » adoptée par le Conseil Communautaire de la Plaine Dijonnaise lors de la séance plénière en date du 08 septembre 2020, le Conseil Communautaire a fixé à deux le nombre de représentants pour chaque commune (un membre titulaire et un membre suppléant), n°26/10/2023/04 en date du 26 octobre 2023 et n°18/07/2024/04 en date du 18 juillet 2024, la composition de ladite Commission est la suivante :

Nom Prénom Titulaire	Nom Prénom Suppléant
Dominique JANIN	Anne-Sophie BOISSON
Marie-Françoise DUPAS	Michel CLÉMENT
Alain LEFEVRE	Guy MORELLE
Jean-Pierre COLOMBERT	Jérôme REMY
Patrice LIEBELIN	Bernard SOUBEYRAND
Vincent CROUZIER	Emmanuel ORFAO
Jean-Luc AUCLAIR	Isabelle DELABAYS
François BIGEARD	Benjamin BONIN
Cédric PERRIER	Françoise GAUTHEROT
Bernadette BERGER	Martial PARIZOT
Daniel RIANDET	Patrice ESPINOSA
Christian MARTINENT	Bernard NAVILLON
Denis KIENE	Catherine MAROTEL
Daniel CHETTA	Thomas DEHER
Christiane PROST	Paul MURANO
Jean-Marie FERREUX	Laurence SCHERRER
Stéphanie PEPIN	Emmanuel PONTILLO
Catherine BERTET	Claude VERDREAU
Marie-Paule FONTAINE	Evelyne MONNOT
Sébastien BONNOT	Maryline GRANDIOWSKY
Sébastien BONIN	Gilles BRACHOTTE
Simon GEVREY	Éric MOUREY

Afin de donner suite à des modifications dans la composition du Conseil Municipal de la commune de LONGCHAMP, il convient de désigner un nouveau membre de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Considérant que, par délibération n°2024-30 en date du 08 juillet 2024, la commune de LONGCHAMP propose le remplacement de :

- Monsieur Denis KIENE, titulaire, par Monsieur Roland GOUJON,
- Madame Catherine MAROTEL, suppléante, par Madame Rachelle PETIT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉSIGNE, au scrutin secret :

- Monsieur Roland GOUJON, en qualité de membre titulaire,
- Madame Rachelle PETIT, en qualité de membre suppléant,

Après de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT),

- ACTE la nouvelle composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), comme suit :

Nom Prénom Titulaire	Nom Prénom Suppléant
Dominique JANIN	Anne-Sophie BOISSON
Marie-Françoise DUPAS	Michel CLÉMENT
Alain LEFEVRE	Guy MORELLE
Jean-Pierre COLOMBERT	Jérôme REMY
Patrice LIEBELIN	Bernard SOUBEYRAND
Vincent CROUZIER	Emmanuel ORFAO
Jean-Luc AUCLAIR	Isabelle DELABAYS
François BIGEARD	Benjamin BONIN
Cédric PERRIER	Françoise GAUTHEROT
Bernadette BERGER	Martial PARIZOT
Daniel RIANDET	Patrice ESPINOSA
Christian MARTINENT	Bernard NAVILLON
Monsieur Roland GOUJON	Madame Rachelle PETIT
Daniel CHETTA	Thomas DEHER
Christiane PROST	Paul MURANO
Jean-Marie FERREUX	Laurence SCHERRER
Stéphanie PEPIN	Emmanuel PONTILLO
Catherine BERTET	Claude VERDREAU
Marie-Paule FONTAINE	Evelyne MONNOT
Sébastien BONNOT	Maryline GRANDIOWSKY
Sébastien BONIN	Gilles BRACHOTTE
Simon GEVREY	Éric MOUREY

- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tout document ainsi que tout acte à intervenir relatif à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Fait à GENLIS, le 19 septembre 2024

Patrice ESPINOSA
Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER